

**TRANSMETTEZ  
VOS VALEURS  
POUR UN MONDE  
PLUS JUSTE**  
MA VIE. MON HÉRITAGE

LEGS  
DONATION  
ASSURANCE-VIE



**OXFAM**  
France

# ÉDITO

La pauvreté n'est pas une fatalité. Nous en sommes convaincu•e•s. Le mouvement Oxfam repose sur une conviction : chacun•e, à sa façon, peut s'engager pour construire un monde plus juste, où la pauvreté ne serait plus qu'un mauvais souvenir. C'est l'addition de ces engagements qui est moteur de changements réels. C'est pourquoi, à Oxfam France, nous mettons tout en œuvre pour permettre à chaque personne de trouver une manière de s'engager. Nous voulons partager avec vous cette vision d'un avenir où la pauvreté et les inégalités ne sont plus la norme, et où les droits fondamentaux de tous•tes sont respectés.

Il nous tient particulièrement à cœur de vous faire découvrir la façon dont nous comptons nous y prendre pour transformer cette vision en réalité.

## Avec vous à nos côtés, au-delà du temps.

Sachez qu'il n'y a pas de petits ou de gros legs. Il y a toujours un geste magnifique et émouvant de générosité au nom des générations futures, et d'un monde plus juste, tout au long de la vie, sans compter.

Grâce au soutien durable du legs, nos campagnes et nos actions ont un impact encore plus retentissant et nous permettent de contribuer à bâtir un monde plus solidaire et plus juste.

## En votre nom.

## SOMMAIRE

03

Notre histoire

04

Notre vision  
et nos valeurs

05

Justice fiscale  
et inégalités

07

Climat, énergie et  
sécurité alimentaire

08

Financement du  
développement

09

Urgences et  
humanitaire

10

Le legs

12

La donation

13

L'assurance-vie

14

Vos questions

15

Votre contact  
et nos engagements



## QUELQUES DATES HISTORIQUES



**1942**

Naissance d'Oxfam à Oxford, pour venir en aide aux civils victime de la faim en Grèce



**1988**

En France, création d'Agir Ici pour un monde solidaire



**2006**

Agir Ici rejoint la confédération internationale et devient Oxfam France

### Vous inscrivez votre nom dans l'histoire d'Oxfam

Depuis 1988, 30 ans d'actions citoyennes pour un monde solidaire.

Il y a 30 ans, un groupe de citoyennes et de citoyens, lançait un Appel qui sonnait alors comme un pari. Celui de rassembler toutes les personnes souhaitant promouvoir des relations « Nord-Sud » plus éthiques, plus justes, pour agir durablement contre les inégalités mondiales et la pauvreté.

Ainsi est née l'association Agir ici pour un monde solidaire, qui deviendra Oxfam France en 2006 en rejoignant la confédération internationale Oxfam.

Interpeller les responsables politiques et économiques, faire grandir le nombre de citoyennes et de citoyens engagé•e•s, sensibiliser et alerter l'opinion publique, tout cela afin de construire durablement un monde plus solidaire. Plus de 30 ans d'actions n'ont pas fait dévier cette ligne, qui reste au cœur de notre identité.

## OXFAM, UN MOUVEMENT CITOYEN EN FRANCE ET DANS LE MONDE ENTIER

### DANS LE MONDE

20 affiliés, sur tous les continents

Des programmes menés auprès de 22,3 millions de personnes

Près de 10 000 salarié•e•s

### EN FRANCE

Une équipe de 49 salarié•e•s

500 bénévoles

24 746 donatrices et donateurs, dont 15 500 donateurs réguliers chaque mois

14 groupes locaux

6 magasins Oxfam, à Paris, Lille et Strasbourg

270 000 personnes sur les réseaux sociaux et plus de 115 000 personnes abonnées à notre newsletter

## NOTRE OBJECTIF ABOLIR LA PAUVRETÉ



**DANS LE MONDE, PRÈS DE 850 MILLIONS D'INDIVIDUS SURVIVENT DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ AVEC MOINS DE 1,9 \$ PAR JOUR,** sans accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé. Un chiffre en baisse depuis 15 ans, qui montre qu'il est possible d'éradiquer la pauvreté en 2030.

Pour y parvenir, apporter un soutien vital à celles et ceux qui la subissent de plein fouet n'est pas suffisant. En connaître les causes et agir dessus est primordial, pour apporter les changements durables nécessaires, à même de construire un monde plus juste.



© Kieran Doherty / Oxfam

**Vous partagez notre vision et nos valeurs, pour une action globale contre les inégalités et la pauvreté à travers le monde.**

Témoins des conséquences directes des choix politiques et économiques sur la vie de millions de personnes, nous travaillons, avec les communautés, pour leur permettre de sortir de la pauvreté. Nous nous attaquons aux racines de ces situations, grâce à la force de la mobilisation citoyenne.

Sans l'engagement de centaines d'adhérent•e•s et de bénévoles, de milliers de donatrices et de donateurs et des dizaines de milliers de personnes qui soutiennent d'une façon ou d'une autre nos actions communes pour construire le monde auquel nous aspirons, rien ne serait possible !



© Laura Hlynd / Oxfam

Les choses ne sont pas importantes, ce sont les gens qui sont importants.

« Oxfam a été la première association que j'ai soutenue. J'ai confiance et je sais que l'argent que je donne chaque mois par prélèvement automatique est bien utilisé. Je sais que chacun de mes dons est utilisé pour des actions plus utiles que je n'aurais pu le faire moi-même. Je souhaite faire un legs pour prolonger mon soutien quand je partirai. C'est un privilège de pouvoir venir en aide à celles et ceux qui en ont besoin grâce à Oxfam. J'ai l'impression de contribuer à quelque chose, c'est comme faire partie d'une grande famille. »

**Florence,**  
légataire d'Oxfam

# VOUS ASSUREZ LA CONTINUITÉ DE NOS ACTIONS

Grâce à votre engagement à nos côtés, nous pouvons lutter efficacement contre les inégalités et la pauvreté. Nous développons et défendons des solutions porteuses d'un avenir plus juste et solidaire, notamment :



## EN SOUTENANT LES ACTIONS D'URGENCE ET DE DÉVELOPPEMENT

de la confédération Oxfam, dans près de 90 pays. L'expertise d'Oxfam permet notamment d'assurer l'accès à l'eau potable, le développement de systèmes d'assainissement, le soutien à l'agriculture paysanne et familiale et aux communautés de femmes, en lien étroit avec nos partenaires locaux.



## EN AGISSANT SUR LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ

grâce à un travail d'analyse rigoureux (systèmes fiscaux, répartition de la richesse, changements climatiques, politique d'aide au développement...) et en développant des solutions de long terme pour corriger ces situations et faire reculer la pauvreté, jusqu'à l'abolir.



## EN MOBILISANT LE PLUS GRAND NOMBRE

notamment grâce aux actions de nos militant·e·s bénévoles partout en France, qui agissent au quotidien pour porter les messages d'Oxfam auprès des citoyen·ne·s et des responsables politiques et économiques.



**22,3**  
MILLIONS DE  
BÉNÉFICIAIRES



L'AIDE HUMANITAIRE  
REPRÉSENTE  
**59%** DE NOTRE  
TRAVAIL



NOUS TRAVAILLONS  
AVEC



**53%**  
SONT DES FEMMES  
ET DES FILLES



**1,8** MILLIONS DE  
PERSONNES  
AGISSENT À NOS CÔTÉS

**3 663**  
ORGANISATIONS  
PARTENAIRES

### OBJECTIF : UN PARTAGE ÉQUITABLE DES RICHESSES !



#### CE QUE DEMANDE OXFAM EN VOTRE NOM :

Une loi contre  
les inégalités,

–

Un impôt juste et  
progressif,

–

Le retour de l'impôt  
sur la fortune,

–

La lutte contre  
l'évasion fiscale,

–

Un partage réelle-  
ment équitable des  
richesses au sein des  
grandes entreprises.



Les inégalités créent un fossé entre les plus riches et les plus pauvres et menacent la cohésion de nos sociétés tout en freinant les efforts menés pour lutter contre la pauvreté. Loin d'être une fatalité, les inégalités peuvent être combattues.

Le constat d'Oxfam est sans appel : si la société est globalement plus riche, elle est incapable d'offrir une vie meilleure au plus grand nombre. En 2018, les milliardaires du monde entier, c'est à dire seulement 2 153 personnes, se partageaient plus de richesses que 4,6 milliards de personnes. En France, les 10 % les plus riches détiennent plus de la moitié des richesses nationales quand les 50 % les plus pauvres se partagent seulement 5 % du gâteau. D'après les estimations de la Banque mondiale, près de la moitié de la population mondiale vivrait avec moins de 5,50 dollars par jour, et le rythme de réduction de la pauvreté s'est ralenti de moitié depuis 2013.

Les scandales d'évasion fiscale se multiplient sans réelle réponse politique. Dans les grandes entreprises, les révélations sur les dividendes record versés aux actionnaires et sur les écarts de rémunérations ne sont pas suivies d'actions correctrices, tandis que la fiscalité insuffisamment redistributive montre que les responsables économiques et politiques ne prennent toujours pas de mesures fortes contre les inégalités. Pour lutter contre ce fléau, des solutions existent pourtant. Oxfam les porte, grâce à la force de la mobilisation citoyenne.

Il est temps de peser de tout notre poids pour rééquilibrer la balance et pour combattre un modèle économique qui enferme les plus vulnérables – à commencer par les femmes – dans la pauvreté. Ce modèle porte également atteinte à la prospérité économique de tou-te-s. Ensemble, nous défendons un meilleur partage des richesses au sein des entreprises et une fiscalité socialement plus juste et au service du plus grand nombre, outils indispensables dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

PLUS D'INFOS : [WWW.OXFAMFRANCE.ORG/INEGALITES-ET-JUSTICE-FISCALE](http://WWW.OXFAMFRANCE.ORG/INEGALITES-ET-JUSTICE-FISCALE)

## OBJECTIF : JUSTICE CLIMATIQUE !



© Tommy Trenchard / Oxfam

**Changements climatiques, faim, inégalités, pauvreté : Oxfam France porte un même combat autour de ces enjeux, inextricablement liés.**

Alors que les 10 % les plus riches sont responsables de la moitié des émissions de CO2 mondiales, les changements climatiques affectent en priorité les 50 % les plus pauvres qui en sont pourtant les moins responsables.

Si les dérèglements du climat nous affectent tou-te-s, nous ne sommes cependant pas égaux devant leurs impacts, ne disposant pas des mêmes moyens financiers, techniques et humains pour s'en prémunir et y faire face. C'est dans une logique de justice climatique qu'Oxfam milite pour que des financements à la hauteur des enjeux soient dédiés des pays riches en direction des pays les plus pauvres.

La justice climatique porte sur plusieurs volets : nous sommes convaincus qu'outre la mise en œuvre d'une transition énergétique, il est nécessaire de défendre l'adaptation des pays les plus pauvres, afin de donner aux populations les ressources pour prévenir les effets des changements climatiques, mais aussi de développer des programmes de résilience, notamment agricole, ou des programmes innovants autour des énergies renouvelables.

Alors que le nombre de personnes souffrant de la faim augmentera de 10 à 20 % d'ici 2050 en raison des changements climatiques, et entre autres, des pertes induites sur les cultures, nous sensibilisons les responsables politiques pour qu'ils dédient davantage de financements à la sécurité alimentaire dans les pays du Sud. Nous militons pour le développement de l'agroécologie paysanne et le renforcement du rôle des femmes dans la transition des modèles agricoles pour assurer la sécurité alimentaire.



### CE QUE DEMANDE OXFAM EN VOTRE NOM :

L'adoption d'objectifs nationaux ambitieux de réduction des émissions de gaz à effets de serre,

– La fin des subventions publiques et financements aux énergies fossiles,

– Un engagement des pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an à destination des populations vulnérables, notamment en faveur de l'adaptation aux changements climatiques,

– Le soutien à l'agriculture paysanne et la transition agroécologique,

– La reconnaissance de l'inaction climatique de l'Etat français, via notre action commune au sein de l'Affaire du Siècle avec 3 autres ONGs.



### CE QUE DEMANDE OXFAM EN VOTRE NOM :

Que la France consacre 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (contre 0,38 % actuellement),

–  
L'affectation à 100 % de la taxe française sur les transactions financières à la solidarité internationale et à la lutte contre les changements climatiques (contre 50 % actuellement),

–  
La conclusion d'un accord européen pour une taxe sur les transactions financières au profit de la solidarité internationale et de la lutte contre les changements climatiques.

**OBJECTIF :**  
**0,7 % MINIMUM !**



Il y a près de 50 ans, les pays riches s'étaient engagés, à l'ONU, à mobiliser 0,7 % de leur richesse nationale en faveur du développement international. Cet engagement historique est encore loin d'être honoré par un grand nombre de pays, dont la France.

S'il faut plus de ressources, il convient également de s'assurer que l'aide réponde aux besoins des populations locales, qu'elle soit transparente et s'attaque réellement à la pauvreté et aux inégalités. Elle doit aussi lutter spécifiquement contre les inégalités entre les femmes et les hommes qui sont une des causes majeures de la pauvreté.

De nouvelles sources de financement doivent être identifiées pour soutenir le développement durable de la planète. La taxe sur les transactions financières, adoptée en 2012 en France, a déjà permis de mobiliser 1,6 milliards d'euros pour le développement international. Fruit de longues négociations au niveau d'une coopération renforcée au niveau européen, nous militons pour qu'elle soit adoptée hors de nos frontières. D'autres sources de financements sont également possibles : lutter contre l'évasion fiscale et appuyer les pays en développement pour qu'ils mobilisent leurs propres ressources nationales de manière transparente et équitable. Cela permettrait d'assurer un financement autonome et durable des services sociaux de base, indispensables à la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

PLUS D'INFOS : [WWW.OXFAMFRANCE.ORG/FINANCEMENT-DU-DEVELOPPEMENT](http://WWW.OXFAMFRANCE.ORG/FINANCEMENT-DU-DEVELOPPEMENT)



### OBJECTIF : LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE CRISE !



Oxfam agit pour protéger et défendre les droits des populations dont la vie est bouleversée par un conflit ou une catastrophe soudaine. Lorsqu'une crise survient, nous nous mobilisons pour qu'une réponse humanitaire à la hauteur de leurs besoins soit possible et que leur dignité soit respectée.

Les femmes, hommes et enfants en situation de vulnérabilité et frappés par la pauvreté sont les premiers à souffrir des conflits et catastrophes.

Au-delà des traumatismes et épreuves subis, les personnes qui ont dû fuir leur foyer sont exposées à une grande précarité. Les femmes sont particulièrement vulnérables dans les situations de crise, soumises à une insécurité extrême. Toutes ces personnes doivent être protégées, accompagnées, pour pouvoir reconstruire leur vie dans la dignité.

En tant qu'acteur humanitaire mondial, Oxfam est témoin d'un manque criant de moyens pour sauver des vies là où elles sont menacées. Nous répondons actuellement à plus de 30 situations d'urgence à travers le monde, à la suite de catastrophes naturelles de grande ampleur ou de conflits. Oxfam est reconnue pour sa capacité à assurer en urgence un accès à l'eau, à l'assainissement et à une hygiène de base au plus grand nombre. Nous nous mobilisons également pour assurer la sécurité alimentaire lors de situations extrêmes.

En parallèle, nous faisons pression pour que les actions des gouvernements, des organismes internationaux et des bailleurs soient à la hauteur des urgences.

Notre devoir est également de permettre aux personnes affectées par des crises de faire entendre leurs voix, de faire valoir leurs droits, pour reconstruire dignement leur vie. Nous défendons les droits des femmes, particulièrement impactées et vulnérables, nous agissons pour l'égalité de genre et menons des actions pour permettre aux femmes et aux filles d'être plus autonomes et de faire face à l'insécurité accrue.



### CE QUE DEMANDE OXFAM EN VOTRE NOM :

La garantie d'une aide d'urgence au plus près des populations touchées par des catastrophes et des conflits pour qu'elles puissent reconstruire dignement leur vie,

– Une réponse humanitaire internationale qui réponde réellement aux besoins : les Etats les plus riches doivent mobiliser les financements nécessaires pour secourir les populations et mettre en place des politiques d'accueil humaines et justes,

– Que les Etats protègent les populations civiles en respectant et faisant respecter le droit international humanitaire dans toutes les situations de crise,

– Le maintien de la sécurité et de la dignité des personnes et l'élaboration de solutions durables pour les personnes déplacées ou exposées à un risque de déplacement.

# LE LEGS

Votre legs à Oxfam France est totalement exonéré de droits de succession

AVEC UN LEGS DE 120 000 €

Vous permettez de mener à bien une année complète de travail d'expertise sur le climat et l'énergie : décryptage de données, publication de rapports, interpellation des décideurs, mobilisation du public.

AVEC UN LEGS DE 35 000 €

Vous financez la publication d'un rapport (travail de recherche, de rédaction et de diffusion dans les médias). Vous contribuez à révéler les inégalités et les injustices !

Le legs est une disposition testamentaire qui vous permet de transmettre tout ou partie de votre patrimoine à Oxfam France. Les volontés que vous avez exprimées dans votre testament ne prendront effet qu'à votre décès et vous restez libre de les modifier ou de les annuler à tout moment en rédigeant un nouveau testament.

Le testament peut être rédigé par vous-même, mais il est également possible de faire appel à un notaire qui pourra vous aider dans cette démarche, et s'assurer de la bonne exécution de vos dernières volontés.

## LES HÉRITIERS RÉSERVATAIRES

La loi française prévoit qu'une partie de votre patrimoine appelée la « réserve » revienne obligatoirement à vos héritier•e•s réservataires, à savoir vos descendant•e•s (enfants, petits-enfants) et votre conjoint•e survivant•e. En l'absence de descendant•e•s, le/la conjoint•e survivant•e doit recevoir au moins le quart des biens en pleine propriété, il ou elle ne peut être déshérité•e. En présence d'héritier•e•s réservataires, il vous est possible de disposer librement d'une partie de votre patrimoine, non réservée à vos héritier•e•s, appelée « la quotité disponible » selon le modèle suivant.

### Quotité disponible selon le nombre d'enfants



50 %  
POUR  
1 HÉRITIER



33 %  
POUR  
2 HÉRITIERS



25 %  
POUR  
3 HÉRITIERS ET +

Si vous n'avez pas d'héritier•e•s réservataires, **vous pouvez disposer librement et entièrement de votre patrimoine** et pouvez choisir les personnes physiques (frère, sœur, cousin•e...) ou morales (association, fonds de dotation ou fondation) à qui vous souhaitez transmettre votre héritage.

## LES TYPES DE LEGS

**Le legs Universel** : vous léguiez la totalité de vos biens à un organisme reconnu d'utilité publique ou à une personne physique. Cela concerne l'universalité de vos biens.

**Le legs à titre Universel** : vous léguiez une partie de tous vos biens, une quote-part, un pourcentage ou une catégorie de biens.

**Le legs particulier** : vous léguiez un bien précis de votre patrimoine : vos bijoux, votre appartement, votre livret d'épargne. Le legs à titre particulier est un bien précis légué à une ou plusieurs personnes déterminées. Quand il s'agit d'un don manuel, il se traduit par la simple remise matérielle, sans aucune formalité, par le donateur du bien donné.

**Votre legs à Oxfam France est totalement exonéré de droits de succession.** Les biens que vous léguiez seront intégralement transmis à notre Association, par l'intermédiaire de son Fonds de Dotation, constitué conformément à la loi du 4 août 2008.

## LES TYPES DE TESTAMENT

**Le testament authentique** : il est rédigé par un notaire, sous la dictée du testateur en présence de deux témoins ou d'un autre notaire. Il garantit contre les ambiguïtés ou les erreurs juridiques, sa forme ni son contenu ne peuvent être contestés. Il est ensuite enregistré par le notaire au Fichier Central des Dispositions des Dernières Volontés.

**Le testament olographe** : il est rédigé par vous-même à la main sur une simple feuille de papier, puis daté et signé de la main du testateur. Il est plus facilement contestable par les éventuels héritiers évincés. Si vous choisissez cette option, commencez-le par la mention « Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions antérieures » et pensez à indiquer vos nom, prénom et à le dater et le signer. Il est conseillé de le faire relire par votre notaire afin de vous assurer de son efficacité et de lui demander de l'inscrire au Fichier Central des Dispositions des Dernières Volontés.

## NOTRE CONSEIL

Si vous souhaitez faire un legs à Oxfam France, la rédaction d'un testament est conseillée. Veillez à indiquer que vous souhaitez léguer au « Fonds de Dotation Oxfam France, domicilié au 62 bis avenue Parmentier – 75011 Paris ». La dénomination « Fonds de Dotation Oxfam France » est importante pour éviter toute complication par la suite. Déposez-le ensuite chez un notaire et transmettez-nous éventuellement une copie par courrier au siège de l'association situé au 62 bis avenue Parmentier – 75011 Paris.



© Laura Hynd / Oxfam

**Votre testament est la preuve de ce en quoi vous croyez. Si vous partagez les valeurs et la vision d'Oxfam d'un monde dénué de pauvreté, alors vous avez la possibilité d'aider les plus vulnérables à se construire une vie meilleure.**

« La générosité ne devrait pas être nécessaire pour aider les plus vulnérables. Mais c'est malheureusement le cas. J'ai donc décidé de léguer une partie de mes biens à Oxfam. Il y a tellement de domaines dans lesquels l'association est impliquée. Tout le monde ne peut pas soutenir les associations. Mais s'il vous plaît, n'attendez pas une catastrophe humanitaire pour le faire. »

**Derek,**  
légataire d'Oxfam

# LA DONATION

---

Une donation est un acte irrévocable qui se réalise devant notaire, de son vivant, et qui permet de transférer la propriété d'un bien ou d'un droit à une personne. La valeur de la donation ne doit pas dépasser la réserve destinée aux héritier•e•s réservataires, sinon elle sera réduite.

A travers son fond de dotation, Oxfam France peut recevoir **4 types de donations** :

---

## **La donation de la pleine propriété**

vous transmettez votre bien de façon exclusive et absolue.

---

## **La donation de la nue-propriété**

vous transmettez votre bien, mais vous en gardez l'usufruit pour vous ou une tierce personne que vous aurez désignée.

---

## **La donation temporaire d'usufruit**

vous donnez l'usage et l'usufruit de votre bien sur une période donnée, ou vous transmettez de manière temporaire les revenus des biens.

---

## **Le don sur succession**

vous transmettez une partie de votre patrimoine financier ou immobilier dont vous venez d'hériter afin de réduire les droits de succession dûs dans le cadre de cet héritage.

---



# L'ASSURANCE-VIE

---

Une assurance-vie est un contrat d'épargne qui permet de constituer un capital. Elle permet le versement, une fois le terme du contrat atteint ou en cas de décès, d'un capital ou d'une rente à vous-même ou aux bénéficiaires désignés. Désigner Oxfam France comme bénéficiaire de votre contrat est un moyen efficace de soutenir nos actions en faveur d'un monde plus juste.

Lors de la souscription d'un contrat d'assurance-vie, vous devez désigner un ou plusieurs bénéficiaires en cas de décès. Il ne faut surtout pas négliger cette clause.

Simple et efficace, elle bénéficie d'un cadre juridique et fiscal favorable. Le capital transmis n'est pas soumis à la règle de la réserve héréditaire et est **exonéré d'imposition**, dans la plupart des cas. Elle est très adaptée pour soutenir nos actions de manière pérenne.

---

## NOTRE CONSEIL

C'est à vous de désigner les bénéficiaires du contrat, l'assurance-vie n'étant pas soumise aux obligations de réserve héréditaire. L'assurance-vie ne fait l'objet d'aucun frais de gestion.

---

AVEC UNE  
ASSURANCE-VIE  
DE 10 000 €



Vous nous permettez d'organiser un colloque pour sensibiliser et mobiliser le grand public à nos côtés !

AVEC UNE  
ASSURANCE-VIE  
DE 1 700 €



Vous financez l'installation d'une pompe à eau, robuste et de haute qualité pouvant aller dans des puits et forages jusqu'à 100 m de profondeur. En apportant l'eau, vous apportez la vie !

# NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

## Que puis-je transmettre ?

Vous pouvez par exemple léguer des biens immobiliers (appartement, maison, terrain, local commercial, libre ou occupé...), ou des biens mobiliers (meubles, objets d'art, bijoux, somme d'argent, avoirs bancaires, portefeuille d'actions ou d'obligations, droits d'auteur...).

Vous pouvez transmettre la totalité de vos biens, une partie ou un bien précis à Oxfam France :

- L'ensemble de vos biens : vous désignez Oxfam France légataire universelle de l'ensemble de vos biens.
- Un bien spécifique, une catégorie de biens ou un pourcentage d'un bien : le reste de vos biens revient à d'autres personnes ou organismes.

## Que ferez-vous de mes biens lorsque vous en aurez hérité ?

Oxfam France ne peut conserver les biens qui ne servent pas à remplir ses missions. En dehors d'éventuels objets, papiers personnels, photographies, que vous nous aurez demandé de transmettre à vos proches, nous procéderons à la vente de vos biens. Nous le ferons de manière à dégager un maximum de ressources qui contribueront à construire un monde sans pauvreté, dans le respect fidèle de vos dernières volontés.

## Qui informera Oxfam France de mon décès ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez mettre en évidence chez vous ou sur un papier indiquant de nous prévenir, ou vous pouvez signaler à vos proches que vous avez désigné Oxfam France dans votre testament et leur demander de nous avertir de votre décès. Sinon, ce sera votre notaire ou toute autre personne chargée de régler votre succession qui nous contactera.

Votre notaire est un spécialiste du droit de la famille, il saura donc vous conseiller au mieux de vos intérêts et volontés, dans le cadre d'un legs ou d'une donation. Il pourra donner une parfaite valeur juridique à vos volontés.

## Quelle somme minimale puis-je léguer ?

Tout soutien, quel qu'en soit le montant, est précieux et essentiel. Il concrétise votre engagement à nos côtés et fait de vous un bienfaiteur d'Oxfam. Cependant, si le montant que vous souhaitez léguer est inférieur à 1 000 euros, il est préférable de nous le transmettre de votre vivant sous forme de don pour éviter les frais notariés qui pourraient réduire votre legs à néant.

**Demandez  
conseil à  
votre notaire**



## UN ACCOMPAGNEMENT EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Au-delà des aspects juridiques et des obligations légales liées à la gestion de votre succession, nous avons à cœur de placer les liens qui nous unissent au centre de nos préoccupations.

Nous nous engageons à respecter votre histoire personnelle, à être toujours à votre écoute, en toute confidentialité bien sûr.

Pour cela, Jérémy Maurin, Responsable de la collecte de fonds, sera votre contact privilégié.

Il saura d'autant plus respecter vos souhaits qu'il aura eu la possibilité d'échanger avec vous, si vous le souhaitez, avant la rédaction de votre testament, et cela sans aucun engagement de votre part.



© Oxfam

### VOTRE CONTACT

Jérémy Maurin se tient à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone ou lors d'un rendez-vous chez vous ou bien dans les locaux d'Oxfam France.

#### Jérémy Maurin

Responsable collecte de fonds  
+33 (0)7 71 37 79 78  
jmaurin@oxfamfrance.org

## NOS ENGAGEMENTS

Nous avons à cœur de respecter vos volontés, et votre souvenir restera gravé dans nos mémoires.

L'attachement que vous portez à notre combat contre la pauvreté et les inégalités est un puissant geste d'humanité qui mérite notre admiration et notre reconnaissance.

Les valeurs que nous partageons, la volonté de construire un monde plus juste, dénué de pauvreté pour les générations futures, créent des liens profonds entre nous.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour échanger sur vos volontés. Ainsi, nous pourrions entretenir au mieux votre mémoire et vous témoigner notre gratitude.

Pour en savoir plus sur nos finances :  
<https://www.oxfamfrance.org/nos-finances/>

Par exemple, nous pouvons envisager :

- De gérer vos objets personnels (photos de famille ou autre) et de remettre certains objets à d'autres bénéficiaires mentionnés dans votre testament,
- Laisser un écrit pour les générations futures,
- Fleurir votre sépulture,
- Placer votre animal de compagnie afin qu'il ait une vie heureuse.

Nous vous garantissons une gestion financière rigoureuse et transparente :

- Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes,
  - Nous sommes agréées Don en Confiance : Oxfam France se soumet au contrôle de cet organisme qui régule et fixe les règles déontologiques des organismes faisant appel à la générosité du public.





Photo de couverture et 4ème de couverture : © Aurélie Marier, Dji Manville / Oxfam - Conception : Maya Lambert

## OXFAM FRANCE

62 bis avenue Parmentier  
75011 Paris  
Tél. : 01 56 98 24 40  
info@oxfamfrance.org  
www.oxfamfrance.org

 @oxfamfrance  
 OxfamFrance  
 Oxfam France

# MERCI

